

COMITÉ DE CIRCULATION

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le jeudi 1^{er} mars 2018, à 9 h 30 **Lieu :** Salle no. 3 du conseil d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est

Étaient présents : Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant de la Section de l'application des règlements du stationnement du SPVM (SARS)
(12 personnes) Représentants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
Représentant de l'organisme L'Anonyme
Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)

Distribué à : Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
À la Division des communications de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	Lecture et ajout des points 12 à 15.	
2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 31 janvier 2018	Lecture et adoption du compte rendu du 31 janvier 2018. Un rappel est fait concernant le fonctionnement du comité de circulation et présentation des nouveaux membres.	
3 – Remise et adoption du calendrier des séances du comité de circulation pour l'année 2018	Remise et adoption du calendrier des séances pour l'année 2018.	
4 – Formulaire de déclaration de confidentialité	Un formulaire de déclaration de confidentialité a été transmis séance tenante à chaque membre siégeant sur le comité de circulation pour signature.	
5 – Demande d'inversion de sens de rue <ul style="list-style-type: none"> • Baldwin, entre Tiffin et De Grosbois (sud) • Pierre-Tétreault, entre Sentennes et Tibodeau (nord) 	<p>Des citoyens ont sollicité le BÉA concernant la circulation sur la rue Baldwin, entre les rues Tiffin et De Grosbois. La DÉT mentionne que les données recueillies ne démontrent pas de surutilisation des rues locales du secteur. La DÉT est d'avis qu'il s'agit plutôt d'un problème de géométrie et souhaiterait réduire la largeur de la rue, ce qui réglerait les problèmes de cohabitation entre les piétons et les automobilistes. Elle mentionne également qu'il serait possible d'appliquer un aménagement temporaire. Le comité est d'accord avec cette proposition.</p> <p>Le SPVM est d'avis que la circulation semble abondante sur la rue Pierre-Tétreault, mais opérerait également avec une réduction de la largeur de la rue, ce qui aiderait à la perception de sécurité, plutôt qu'une inversion du sens de la circulation. Les chiffres ne démontrent pas de problème de débit (les vitesses moyennes sont de 42 km/heure). La DÉT propose un marquage et des bollards temporaires pour 2018 ainsi qu'une prévision d'aménagement permanent, si le concept fonctionne bien, avec</p>	<p>La DÉT procédera à un aménagement temporaire pour la rue Baldwin.</p> <p>Le point Pierre-Tétreault sera reporté à la prochaine séance et des vérifications seront faites par L'Anonyme pour vérifier le trajet du Trotibus.</p> <p>Réponse : Le trajet no. 3 circule sur la rue Pierre-Tétreault.</p>

	<p>une réintégration du panneau d'arrêt à l'intersection des rues Baldwin et Tiffin. Ce panneau avait été enlevé pour assurer la sécurité des piétons étant donné qu'il n'était pas respecté. Le SPVM mentionne que l'intervention serait pertinente, mais le BÉA n'est pas convaincu. L'Anonyme mentionne la proximité d'un trajet du Trotibus de l'école Saint-Justin.</p> <p>Le comité reporte le point Pierre-Tétreault à la prochaine séance.</p>	
<p>6 – Demande d'ajout d'un feu de circulation à l'intersection de Souigny et Honoré-Beaugrand</p>	<p>La DÉT mentionne que des démarches ont été entamées en 2016 pour installer un feu de circulation à la suite des analyses de débit qui démontraient que la demande était justifiée, quoi que de justesse. Malheureusement, les analyses effectuées par la ville-centre ont démontré le contraire.</p> <p>Une 2^e analyse a été effectuée en 2017 par la ville-centre qui a rejoint les résultats de la DÉT, soit que la demande était justifiée de peu. Après discussions, la ville-centre préconise de revoir la géométrie, sans toutefois procéder à l'ajout de feux, et d'analyser les comportements après le nouvel aménagement. L'aménagement prévu serait de revoir l'accès de la piste cyclable bidirectionnelle en provenance du passage à niveau Liébert – engendrant une perte de stationnement – et l'aménagement d'un jardin communautaire dans la partie sud de l'avenue Souigny, qui ne comporterait qu'une seule voie en direction ouest. Ces aménagements rendraient cette intersection locale et par le fait même, plus sécuritaire. Des discussions se poursuivent pour le moment. Le temps d'attente qui s'alourdirait ainsi que les coûts de près d'un million de dollars pour l'ajout d'un feu commun avec le CN donnent effectivement priorité au réaménagement. Par ailleurs, l'ajout d'un panneau d'arrêt à cet emplacement n'est pas autorisé, car il est interdit d'immobiliser un véhicule sur un chemin de fer. Le SPVM propose un autre scénario impliquant un nouveau passage à niveau, mais la DÉT rappelle la distance minimum demandée entre 2 passages à niveaux. Le BÉA propose de coller les jardins communautaires sur la cours de voirie pour minimiser les traversées. La DÉT mentionne que les coûts multipliés pour refaire complètement les rues ainsi que la proximité que cela engendrerait avec les résidents du secteur réfutent cette proposition. La DÉT propose également un réaménagement des panneaux d'arrêt tout le long de l'avenue Souigny pour maximiser leur impact une fois le réaménagement terminé.</p> <p>La nouvelle géométrie est prévue pour 2019 en collaboration avec la ville-centre et aucun feu n'est prévu pour le moment.</p>	
<p>7 – Demande d'apaisement près de l'intersection Joffre et Sherbrooke (2 écoles et parcs à proximité)</p>	<p>L'école Saint-Justin est située au nord de la rue Sherbrooke Est et au sud se trouve l'école LaVérendrye. La CSDM mentionne que l'école Saint-Justin dessert une très grande clientèle, soit entre 700 et 800 élèves primaires. Les feux actuels se trouvent aux intersections Desormeaux et Pierre-Bernard. Le comité serait favorable à l'ajout d'un feu de circulation à l'intersection de la rue Joffre afin de sécuriser les traversées des élèves.</p>	<p>La DÉT procédera à un comptage d'ici la fin des classes (juin) afin d'analyser la pertinence de demander un feu de circulation à l'intersection des rues Joffre et Sherbrooke Est.</p>
<p>8 – Temps de lumière trop court à la sortie du Faubourg Contrecoeur (intersection Contrecoeur et Sherbrooke Est)</p>	<p>La DÉT mentionne que la situation avait été corrigée en octobre dernier. Le BÉA n'est pas en mesure de le confirmer.</p>	<p>La DÉT procédera aux vérifications.</p>

<p>9 – Demande d’arrêt obligatoire aux traverses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Hochelaga et A.-A.-Desroches• Honoré-Beaugrand près de la station de métro	<p>La DÉT mentionne qu’il n’est pas possible d’ajouter un feu de circulation à l’intersection des rues Hochelaga et A.-A.-Desroches à cause de la proximité des autres feux. La DÉT fait un rappel des démarches entreprises à cette intersection au cours des dernières années. L’Anonyme propose un panneau de rappel pour la traverse piétonne. Le SPVM a déjà effectué des opérations de sensibilisation et mentionne une nette amélioration et qu’il n’y a pas de données qui justifient une autre intervention. La DÉT mentionne le danger de mettre un panneau stop à proximité d’un feu de circulation. L’arrondissement souhaite relancer la vie commerciale de ce secteur. Le Chez-Nous a une grande clientèle de personnes âgées qui se déplace en véhicule et traverse l’intersection. Le BÉA demande s’il serait possible d’effectuer du marquage au sol permanent et d’ajouter un panneau lumineux. L’Anonyme appuie l’ajout du panneau lumineux. Le SARS propose des saillies de trottoir afin de réduire la largeur de la rue, mais la DÉT mentionne que cela ne serait pas viable sur Hochelaga étant donné que c’est une rue collectrice, même si elle est utilisée en bonne partie par le local. Par ailleurs, la rue Hochelaga pourrait possiblement accueillir un jour le transport en commun, ce qui ne serait pas favorable advenant l’implantation de saillies.</p> <p>Pour la demande d’ajout près de la station de métro, Le BÉA revient sur le feu temporaire au coin Gustave-Bleau qui ne semblait pas fonctionner et mentionne sa préférence pour un panneau d’arrêt. La DÉT mentionne qu’il serait dangereux de mettre un panneau stop à cause de sa proximité avec le feu à l’intersection de Sherbrooke Est. Avant de prendre la décision de l’enlever et étant donné qu’un panneau d’arrêt n’est pas envisageable, la DÉT a souhaité maintenir le feu un moment afin d’analyser la circulation après un séquençage des feux. Les travaux de l’A25 terminés, il est maintenant possible de débiter l’analyse et le comité est d’accord pour procéder avant de prendre une décision. La circulation sur Honoré-Beaugrand devrait réduire à la suite du séquençage, car cela aura pour effet de décourager la circulation de transit.</p>	<p>La DÉT procédera à une demande de séquençage et à l’analyse de la circulation près de la station de métro. Le point pourrait être remis pour septembre. Retour avec un échancier en avril.</p>
<p>10 – Demande de priorité de virage à gauche :</p> <ul style="list-style-type: none">• Honoré-Beaugrand et Hochelaga• Desormeaux et Sherbrooke	<p>Demande logée pour un virage à gauche d’Honoré-Beaugrand en direction nord vers la rue Hochelaga en direction ouest. La DÉT mentionne que l’ajout d’une priorité de virage attire généralement plus de véhicule, ce qui ne serait pas souhaitable.</p> <p>L’intersection Des Ormeaux et Sherbrooke possède une baie de virage, mais le feu n’a pas de séquence de priorité. La DÉT procédera à des vérifications.</p>	<p>La DÉT procédera à la vérification à savoir si le feu Des Ormeaux et Sherbrooke Est pourrait accueillir une priorité de virage à gauche dans les 2 directions.</p>

11 – Dégagement de 5 mètres	<p>Le SPVM demande les priorités de l'arrondissement. Cette année, l'arrondissement procédera partout où cela est possible, en donnant la priorité aux rues artérielles.</p> <p>La CSDM demande s'il serait possible de procéder au marquage des traverses piétonnes près des écoles tôt au printemps pour sécuriser la circulation des élèves. Le comité est d'accord, mais la DÉT explique la réalité des effectifs, c'est-à-dire que de l'équipe de marquage de la Ville de Montréal est débordée et dépend étroitement de la température. Anciennement, on donnait la priorité de marquage aux pistes cyclables et par la suite, aux zones scolaires. L'Anonyme mentionne le dépôt d'un document sur la sécurité près des écoles et les réponses devraient arriver bientôt. La CSDM mentionne que les aménagements se sont améliorés, mais ne sont pas encore tous parfaits pour prôner le transport actif des élèves. Elle mentionne également que le parc des écoles doublera et que les cartes évoluent. À titre d'exemple, l'école Guillaume-Couture passera de 200 à 600 élèves. Le BÉA mentionne de nouveaux aménagements mineurs dans le cadre de 3 projets pilotes à venir dès cet été et les écoles seront avisées. Les démarches amorcées avec le Trotibus seront également intégrées.</p>	
12 – AJOUT – Intersection Dickson et Hochelaga	L'Anonyme mentionne un problème de sécurité qui ne favorise pas la mobilité active. Le SPVM est plutôt d'avis qu'une amélioration a été constatée depuis le changement du feu de circulation.	
13 – AJOUT – Vitesse sur Sainte-Catherine	On mentionne qu'il y aurait une augmentation de la vitesse en provenance de Pie-IX en direction ouest sur Sainte-Catherine. La DÉT mentionne que la ville analyse présentement les possibilités afin d'améliorer cette intersection.	La DÉT procédera tout de même à de nouveaux comptages sur la rue Sainte-Catherine.
14 – AJOUT – Traverses piétonnes est-ouest sur Pie-IX	L'Anonyme mentionne que qu'on lui aurait rapporté certaines difficultés à traverser le boulevard Pie-IX aux intersections de Rouen, Pierre-De Coubertin et Hochelaga.	Le SPVM fera un suivi avec la personne concernée pour obtenir des éclaircissements.
15 – AJOUT – Panneaux en mauvais état	La DÉT explique que les inspecteurs en circulation effectuent les ordres de travail à effectuer selon leurs inspections quotidiennes ainsi qu'avec les demandes des citoyens qui nous parviennent par le service 311.	